



L'info de Chappelle-Royale

Journal municipal n° 8 - Novembre 2012



© Photo Mairie de nuit par Philippe Lebel.

Le mot du Maire

Cette année 2012 ne fut pas des plus faciles. La conjoncture est compliquée, en France comme dans de nombreux pays, les tensions sociales sont vives et les résultats des nombreuses échéances électorales de l'année nous ont démontré une fois de plus que jamais nulle part, rien n'est gagné d'avance.

Au plan professionnel je n'ai pas été épargné, vous le savez.

Perdre d'un seul coup ce qu'on a construit depuis vingt ans est une épreuve très dure.

Mais c'est juste une épreuve. « Tout ce qui ne nous tue pas nous rend plus fort », écrivait le philosophe Friedrich Nietzsche.

Fort de cette expérience, je me tourne vers l'avenir.

Ici à Chappelle-Royale vous êtes nombreux à m'avoir témoigné votre soutien.

Votre engagement à mes côtés et vos messages de sympathie sont les ressorts de mon énergie et de ma détermination d'aujourd'hui.

Plus que jamais, je suis animé de la volonté de continuer à faire de notre village un lieu d'harmonie, de solidarité et d'avenir.

C'est pourquoi, j'engagerai dès 2013 des travaux importants pour notre village afin que nous bénéficions d'un avenir nouveau pour Chappelle-Royale.

Je vous souhaite à tous de belles et bonnes fêtes de fin d'année.



Votre Maire,

www.chapelleroyale.com

3 questions à Thomas Blonsky, maire de Chapelle-Royale



De nombreux projets améliorant la vie des Capellariens sont finalisés. Un autre projet vous tient

à cœur, c'est l'aménagement de la place de la Mairie, carrefour majeur du village, pouvez-vous nous en parler ?

L'actuelle place de la Mairie a plus de 100 ans, avec aucun aménagement important depuis le début du siècle dernier ! Je pense que Chapelle-Royale gagnera à posséder une place de village centrale, accueillante et moderne. Le monument aux Morts sera transféré dans le Jardin du Souvenir, la parcelle communale bordée d'une haie à droite de la Mairie en venant de Brou. Le projet est en cours d'élaboration. Après validation de celui-ci par le conseil municipal, les travaux sont prévus second semestre 2013, pour une inauguration au plus tard en février 2014.

Je suis très attaché à ce projet qui donnera, j'en suis sûr, un visage nouveau à notre village.

A votre élection, de nombreux habitants ont manifesté le souhait de sécuriser la rue Jean-Moulin. L'équipe municipale a étudié différentes formules. Quels en sont les résultats ? Quelles décisions ont été prises ?

En effet, c'est une des premières demandes que nous avons reçue à la Mairie après mon élection : éviter le stationnement sur les trottoirs qui empêche les piétons de circuler confortablement et faire ralentir les véhicules sur la chaussée. Entre le 5 mars et le 30 juin 2012, différentes formules ont été testées dans la rue Jean-Moulin : des chicanes sur les côtés, des plots pour matérialiser le stationnement et des ralentisseurs.

Aujourd'hui, nous sommes consternés de constater que toutes les solutions proposées ont été critiquées et désapprouvées, sans qu'aucune autre proposition ne soit avancée. Une pétition a même été lancée !

J'en profite pour rappeler que notre unique objectif est de sécuriser la population sans nuire aux habitants bien sûr !

Chapelle-Royale

CHANGE



Je déclare donc que, parce que je me suis engagé dès le début de mon mandat à agir pour le mieux vivre dans notre commune, le conseil municipal seul prendra au final la décision avec pour unique motivation : satisfaire le plus grand nombre.

Pouvez-vous nous donner des informations sur l'avancement du PLU de la commune ?

Nous sommes dans la phase finale du PLU. Suite à une dernière demande des services de l'état, nous avons dû procéder à des adaptations du projet. L'enquête publique de rigueur a donc été décalée, elle devrait pouvoir commencer prochainement. La population en sera informée par postage et via notre site internet www.chapelleroyale.com.

Pour notre commune, le passage du Régime National d'Urbanisme au PLU est le moyen de protéger le patrimoine bâti et de dégager des zones constructibles nécessaires au développement et à la pérennité de notre village. Depuis 4 ans, nous travaillons sur le projet du PLU ; ce fut un travail constructif et valorisant pour Chapelle-Royale, rassurant et prometteur pour son avenir.

Sommaire

Chapelle-Royale change

p. 2-3 : Interview du maire

Chapelle-Royale s'équipe

p. 4-5 : Encore des améliorations pour le cœur de village

Bilan des travaux réalisés ces derniers mois

Nouveautés dans notre commune

Chapelle-Royale vit

p. 6 : Le multiservice, à utiliser sans modération !

p. 7 : Une bibliothèque pour tous

Le MAP

Tout le monde peut aller au marché de Brou

p. 8 : Et si on traitait encore plus nos déchets ?

Louer la salle des fêtes, c'est possible

Transbeauce à la demande, vous connaissez ?

Le concours des maisons fleuries

p. 9 : Informations pratiques

Chapelle-Royale bouge

p. 10 : Le marché de Noël, c'est demain

p. 11 : *La Clique* propose des cours de solfège

Poussez la porte, l'église de Chapelle-Royale se visite tous les jours de l'année !

Agenda 2013

p. 12 : Retour en images

Merci aux pompiers ! 650 tonnes de paille en feu

Environ 650 tonnes de paille et de foin ont brûlé dans une ferme située sur la commune de Chapelle-Royale. Une cinquantaine de pompiers venus de plusieurs centres de secours dont Châteaudun et Nogent-le-Rotrou sont intervenus pour maîtriser l'incendie et éviter que le feu se propage aux maisons voisines du site. Le brasier a été sous surveillance toute la nuit.

L'Echo républicain - 18/08/2012.

Vœux du Maire

Monsieur le Maire, les conseillers municipaux et l'ensemble de l'équipe

vous invitent à la cérémonie des vœux

le samedi 12 janvier 2013 à 17h30

dans la salle des fêtes du village

Nous en profiterons pour déguster ensemble la galette de l'année !

Encore des améliorations pour le cœur de village

Après les travaux d'enfouissement des réseaux et la pose d'élégants candélabres, la construction d'un nouvel abri voyageur, l'aménagement de l'aire de jeux pour les enfants... le cœur de village poursuit son embellissement.

Des trottoirs rue du Soleil-Levant

Les riverains profitent depuis peu de trottoirs dans la rue du Soleil-Levant. Depuis 1970, année de naissance du lotissement, les bordures étaient simplement garnies de tout-venant (calcaire, pierres, etc.). Les travaux réalisés comme prévu entre le lundi 22 et le mercredi 31 octobre donnent au quartier une allure nouvelle et un confort pour les usagers. Avant que les trottoirs soient désormais revêtus d'un enrobé rouge rosé, les travaux ont consisté à

effectuer un reprofilage surfacique, à une mise en place de bordures, à la réalisation de descentes de gouttières en tubes acier 10x10, vient ensuite et seulement la pose de l'enrobé rouge sur 5 cm d'épaisseur sur les trottoirs et d'un enrobé noir au niveau des entrées. Ensuite, il a fallu mettre à la cote des tampons de regard, des bouches à clé et des tampons de chambres Télécom.



Rue du Soleil-Levant avant.



Rue du Soleil-Levant après.

Bienvenue dans nos hameaux

La commune a réfléchi à une signalétique des hameaux de Chapelle-Royale. Cela concerne les entrées de lieu-dit mais aussi les indications directionnelles sur la route. En tout, 32 hameaux sont concernés, ce qui représente au total 53 panneaux ! Un travail important pour lequel, outre le budget, il faut prendre en compte des critères comme l'esthétisme, la cohérence et la fonctionnalité.

Budget prévisionnel : 5.000 € HT. La pose de l'ensemble effectuée par les agents communaux permet une économie de budget de 3.000 €.



L'ancienne signalétique.

Le petit pont refait à neuf

Le petit pont à côté de l'épicerie menace d'effondrement. Le Conseil Général d'Eure-et-Loir a donc décidé de rénover ce joli ouvrage. Un mot dans les boîtes aux lettres annonçait les travaux pour octobre 2012. Pour des raisons indépendantes de la municipalité, le Conseil Général les a finalement programmés au 1^{er} trimestre 2013. La durée de l'intervention est estimée à un mois environ. La route sera interdite à la circulation pendant toute cette période.

Le Conseil Général avait prévu un garde-corps en métal. Grâce à l'insistance de M. le Maire et de son équipe et dans le souci de préserver l'esthétisme local, les garde-corps d'une hauteur de 80 cm seront refaits en petites briques rouges.

Le château d'eau sécurisé

Désormais, en France, les châteaux d'eau doivent être sécurisés afin d'éviter tous actes de vandalisme et de terrorisme. Un périmètre de sécurité entourant l'ouvrage doit être observé. C'est pourquoi, le château d'eau de Chapelle-Royale vient d'être équipé d'une clôture, d'un portail et d'une alarme anti-intrusion filaire. Coût des travaux : 15.702,69 € (comprenant aussi le coût d'établissement des divisions cadastrales en vue de la délimitation des périmètres de protection rapprochée PR1 et PR2 sur la commune).



Notre équipe technique renforcée depuis le mois d'octobre

Bienvenue à M. Régis Lavie, agent technique, qui épaula désormais M. François Sineau pour l'entretien de notre commune.

Il a été embauché en Contrat Aidé pour une durée de 6 mois (grâce à ce contrat, nous percevons une aide financière de l'Etat qui réduit le coût du travail). Compte tenu des nombreux travaux quotidiens à effectuer par notre équipe, le contrat de M. Régis Lavie pourra être reconduit.

Un débitmètre pour la station d'épuration

Comme l'exige la réglementation du ministère de l'Ecologie et à la demande de l'Agence de l'Eau pour une mise en application de la loi, un débitmètre a été installé sur la station d'épuration afin de mesurer le volume des effluents.

Coût des travaux : 11.475 €.

Rappel important

Ce qui est valable pour les fosses septiques individuelles l'est aussi pour le tout-à-l'égout communal ! Ne pas jeter dans les toilettes des éléments tels que lingettes, serpillières, serviettes ou autres.

En effet, cela entraîne des dysfonctionnements de la station d'épuration et les interventions de réparation fort coûteuses pour la communauté sont autant de dépenses que nous pourrions attribuer plus profitablement pour tous !

Infogéo 28

La commune vient de souscrire à l'offre d'Infogéo 28. Un service dédié aux communes, via lequel le service administratif de la Mairie pourra consulter sur un même support : le cadastre, le PLU, le réseau d'électricité ainsi que le réseau d'éclairage public. C'est un outil précieux de centralisation de l'information, un instrument de gestion efficace et un gain de temps indéniable.

Ce service est exclusivement réservé aux services administratifs.

Les particuliers qui souhaitent des informations sur leur(s) parcelle(s) doivent se rendre sur <http://www.cadastre.gouv.fr>.



Chapelle-Royale

VIT

Le multiservice, à utiliser sans modération !



Voilà 2 ans que l'espace multiservice est ouvert.

Rappelons que l'objectif initial était de créer un véritable lieu de vie, de services et d'échanges, favoriser l'esprit de solidarité et de convivialité favorable à tous les habitants.

Aujourd'hui, la municipalité se félicite d'avoir atteint les 95 visiteurs par jour. Sur 360 habitants que recense la commune, c'est ce qui s'appelle un succès !

La clientèle qui est là, c'est bien la preuve que les services proposés sont utiles et complets. Les produits frais, l'épicerie, les produits d'hygiène, le dépôt de pain et les pâtisseries (commandes possibles), la presse locale, le bureau de poste : le multiservice de Chapelle-Royale permet à tous les villageois de vivre sans quitter le bourg. Pour les personnes âgées, pour les sédentaires, sans moyen de transport individuel, c'est essentiel.

Pour tous les autres, c'est pratique.

Assurer l'avenir de cet espace, rappelons que c'est l'affaire de tous : en venant au multiservice, le plus régulièrement possible, y faire quelques courses.

Nouveautés du commerce :

- des enveloppes prépayées, aux couleurs du village de Chapelle-Royale, en vente en boutique 7,10 € les 10 ;
- des cartes postales sur Chapelle-Royale, en vente 5 € les 4.
- les volailles de M. Thirouard, éleveur à la ferme de la Belvinière : un exemple du commerce de la filière courte que soutient le multiservice. Poulets et pintades en vente sur place. Possibilité de commande, se renseigner sur place.

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h30 ; le dimanche de 8h30 à 12h30 - Tél. : 02 37 49 21 50.



Un espace protégé

Le multiservice est équipé de caméras de vidéosurveillance. Heureusement, car le 20 octobre dernier, ce sont elles qui ont permis de démasquer et retrouver le braqueur qui s'est emparé de la caisse. Il était 18h15 lorsqu'un individu cagoulé avec arme au poing a fait irruption dans le commerce, saisi l'argent de la caisse et filé. Très rapidement, en début de soirée, grâce aux témoignages et à la vidéosurveillance, le voleur a été appréhendé et placé en garde à vue.

Une bibliothèque pour tous

Installée dans la salle « Jean de La Fontaine » (dans le bâtiment de la Mairie) depuis plus de 2 ans, la bibliothèque offre la possibilité à tous, les enfants mais aussi les adultes, d'emprunter des livres de leur choix : des romans, des livres pratiques (cuisine, jardinage, tourisme...), des bandes-dessinées, des albums, etc.



Le prêt s'effectue pour une durée de 3 semaines et chaque lecteur peut emprunter jusqu'à 6 livres à la fois parmi le fonds de 1.900 ouvrages.

Une fois par an, le passage du Bibliobus de la BDEL permet d'échanger plus de 300 nouveaux titres !

C'est une chance pour tous d'avoir cette bibliothèque, lieu d'échange et de culture : venez en profiter et parlez-en autour de vous !

A savoir

- Accès internet libre et gratuit sur place !
- **Horaires d'ouverture de la bibliothèque :**
 - le mercredi de 14h30 à 16h30 ;
 - le vendredi de 16h30 à 18h30.
- L'adhésion annuelle est de 5 € par personne (première adhésion offerte par la Mairie).
- **Contact sur place : Maryse Teinturier au 02 37 52 80 18 - biblio.chapelleroyale@orange.fr**

Le marché ambulant du Perche (le MAP)

Qu'est-ce que le MAP ?

Le MAP est une épicerie solidaire itinérante qui permet d'acquérir des produits alimentaires, d'hygiène et de toilette à un prix correspondant à 10 % du prix du marché de la grande distribution.

Le MAP est avant tout une nouvelle forme d'action, auprès des personnes les plus démunies et les plus isolées, se manifestant par la rencontre avec ces personnes, qu'elles soient seules ou en famille, en réponse à la fois à un besoin d'aide alimentaire, mais aussi d'une demande croissante d'écoute.

Qui peut en bénéficier ?

Le MAP est réservé aux personnes ayant un revenu net inférieur à 10 € par jour et par personne.

Le CCAS de Chapelle-Royale est chargé de l'instruction des dossiers. Chaque personne le souhaitant peut déposer une demande à retirer à la Mairie. L'étude du dossier est faite en collaboration avec les membres du MAP.

Comment cela fonctionne ?

Le véhicule du MAP passe à Chapelle-Royale un lundi sur deux de 11h à 12h devant l'Arsenal.

Le MAP est une initiative multi-associative soutenue par le Conseil Général et la Mairie.

Tout le monde peut aller au marché de Brou

Le marché de Brou du mercredi matin constitue une attraction locale (un rendez-vous hebdomadaire depuis le XII^e siècle !) et un moyen de faire des achats de produits frais et locaux. S'y rendre n'est pas toujours facile pour tout le monde. Il existe une navette gratuite tous les 1^{ers} et 3^{es} mercredis du mois.

Le départ de Chapelle-Royale se fait devant l'église à 9h01 pour une arrivée à Brou à 9h29. Le retour de Brou se fait à 11h30 pour une arrivée à 11h58 à Chapelle-Royale (2 arrêts sont proposés : devant la Mairie et devant l'église).



Photo Mairie de Brou.



Deux des modèles de composteur au choix.



Et si on triait encore plus nos déchets ?

Au printemps, le SICTOM a réalisé une enquête auprès de tous les foyers de la Communauté de Communes du Perche-Thironnais, du Perche-Gouet et de Chapelle-Guillaume pour connaître les habitudes, les souhaits et les volontés en matière de compostage. Le SICTOM a décidé de mettre, gratuitement, à disposition des foyers qui le souhaitent, un composteur.

Le 25 octobre, une réunion d'information sur les techniques de compostage a eu lieu à La Bazoche-Gouet pour les habitants, entre autre, de Chapelle-Royale. Les habitants qui ont commandé des composteurs peuvent venir les chercher le 3 décembre de 10h à 11h30. Le compostage peut commencer !

Un sac pour le tri

Le SICTOM a offert à tous les foyers un sac solide pour stocker et transporter les déchets pour le tri sélectif : cartons, verres et magazines.

Le sac rempli, vous pouvez aller le vider dans les containers appropriés situés près du stade.

En déposant les déchets dans les containers, et non pas autour ! Régulièrement, les employés communaux ramassent, trient et nettoient les bouteilles et autres qui sont déposés par terre alors que les bacs de récupération ne sont pas pleins !



A savoir

Les horaires de la déchetterie de Charbonnières

Lundi : 9h-12h
Mercredi : 13h30-17h30
Vendredi : 14h-17h
Samedi : 9h-12h et 14h-17h

Rappel

Le ramassage des ordures ménagères se fait le samedi matin. Merci de sortir les poubelles la veille au soir à partir de 20h. A savoir ! Lorsqu'un jour de semaine est férié, le jour de collecte est décalé au lendemain.

Louer la salle des fêtes, c'est possible

Vous avez une fête de famille, une manifestation à organiser ? La salle des fêtes est ouverte à la location.

Tarifs (inchangés en 2012) :

- 1 journée : 140 € (190 € en période de chauffage).
- 2 journées ou week-end : 180 € (250 € en période de chauffage).

Contact information et location à la Mairie : 02 37 49 20 13.

Transbeauce à la demande, vous connaissez ?

Vous êtes sans permis de conduire, à mobilité réduite, vous aimez vous faire conduire ? Vous souhaitez vous déplacer dans votre arrondissement pour un rendez-vous, faire des courses, rendre visite à votre famille... ? Vous pouvez réserver votre voyage avec « Transbeauce à la demande ». Comment ? Sur simple appel téléphonique au 0 825 00 28 29* (du lundi au samedi de 9h à 17h) au plus tard la veille avant midi.

Sur notre arrondissement, le service est possible les mardis, jeudis et samedis de 9h à 17h.

* prix d'un appel local.

Le concours des Maisons Fleuries 2012

Chaque année, pour saluer le retour du printemps, tous les habitants peuvent participer au concours des Maisons Fleuries. Le but de ce concours, géré par le Comité Départemental du Tourisme, est d'encourager les habitants à embellir leur environnement et appuyer les efforts de fleurissement des communes.

Cette année, 4 Capellariens se sont inscrits. Le jury composé d'élus locaux et de membres du Conseil Général ont visité le village et noté leurs impressions. Le lauréat sera connu en mars 2013.

A savoir

3 locations sont offertes aux associations locales (une participation de 50 € est demandée en période de chauffage).

Informations pratiques

Mairie :

Accueil du public le lundi, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Sur demande, rendez-vous possible le samedi matin - Tél. : 03 37 49 20 13

Email : mairiechapelleroyale@wanadoo.fr

En cas d'urgence, il vous est possible de contacter 24/24 :

M. Thomas Blonsky 06 89 93 15 22

Mme Céline Fontaine 06 13 77 66 19

M. André Vannier 06 11 18 52 41

Commerces

Le multiservice est ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h30 ; le dimanche de 8h30 à 12h30 - Tél. : 02 37 49 21 50.

La boucherie Barré d'Arrou passe dans les rues de la commune tous les vendredis après-midi (tél. : 02 37 97 02 14, commande possible).

La poissonnerie Batteux de Vilaines-la-Gonais (72) passe le mercredi à 11h (tél. : 02 43 93 28 66, commande possible).

Bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune

En 2011 :

Florine Guillet et Dylan Despierre

Chouaïbou Njova

Denise Vivier

Amélie Hervet et Sylvain Boulay

Camille Brunet et Christopher Galby

Monique Maillard

En 2012 :

Lionel Andrieux

Murielle Bay

Malween Avez et Gaëlle Gauthier

Mélanie Galas et Sébastien Guede

Catherine Maret et Sylvain Houiche

Christelle Parmentier et Rémy Christian

M. et Mme Leroux

Recensement militaire

Les jeunes, de sexe masculin ou féminin, nés en octobre, novembre ou décembre 1996, doivent se présenter, dès leur date anniversaire passée, à la Mairie de leur domicile jusqu'au 31 décembre 2012 pour se faire recenser (se présenter avec le livret de famille et un justificatif de domicile). La déclaration de recensement est indispensable et nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, dont le permis de conduire.

Inscription sur les listes électorales

Il est rappelé aux nouveaux habitants de la commune et aux jeunes atteignant l'âge de 18 ans au 28 février 2013 qu'ils doivent se présenter en Mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 31 décembre 2012.

Etat civil

Mariages

Anthony Sineau et Stéphanie Delassau le 13 août 2011.

Rémy Vannier et Adeline Pichereau le 10 septembre 2011.

Naissances

En 2012 :

Pierre Demay de Goustine le 7 janvier

Jowen Fournioux le 8 mars

Luka Girondeau le 21 mai

Mathis Despierre le 22 juin

Léna Boulay le 23 octobre

Gabriel Gasselien le 8 novembre

Nolan Langlois le 19 novembre

En 2011 :

Joss Fournioux le 5 février

Nathaël Perrotin le 8 mars

Nesrine Broyard le 28 mai

Jessica Gueux le 27 décembre

Décès

En 2012 :

Fernand Renault le 8 février

En 2011 :

Paulette Hérisson, veuve Pré le 11 janvier

Jeannine Tritten, veuve Thomas le 23 mai

James Gauthier le 13 août

Roger Coispeau le 11 septembre

La carte nationale d'identité

La demande de carte nationale d'identité se fait en Mairie ; elle est gratuite et valide 10 ans.

Un formulaire, disponible sur place, est à remplir. Il doit être accompagné de différentes pièces justificatives :

- un extrait ou la copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois ;
- une copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- le livret de famille ;
- la copie de l'ancienne carte d'identité (sinon se munir d'un timbre de 25 €) ;
- deux photos d'identité récentes, format 3,5 x 4,5 cm, identiques et parfaitement ressemblantes, de face et tête nue, sur fond clair, neutre et uni.

Toutes les informations sur www.chapelleroyale.com

Festivités, découvertes et animations



Le marché de Noël, c'est demain



Dans quelques jours, le dimanche 2 décembre aura lieu le Marché de Noël de Chapelle-Royale, le rendez-vous festif de la fin d'année.

C'est la 5^e édition consécutive de cette manifestation. Un événement apprécié et partagé par petits et grands Capellariens.

Les animations auront lieu tout au long de la journée, dès 9h et jusqu'à 18h.

Au programme de la journée :

– le marché de Noël : artisans et commerçants vendront des réalisations artisanales et originales, des décorations, des jouets et des produits locaux. Comme les années passées, les chalets en bois construits par

A noter

La circulation sera fermée sur la route de Châteaudun dès le samedi 1^{er} décembre à partir de 17h ; une déviation est bien sûr mise en place.

le Comité des Fêtes ainsi que les différents stands seront installés sur la place de la Mairie.

- à 15h, un spectacle sera joué pour petits et grands dans la salle des fêtes ;
- le Père Noël fera sa distribution de cadeaux pour les enfants du village âgés de 0 à 11 ans et pour les personnes âgées juste après le spectacle et avant le goûter ;
- des balades en calèche dans les rues du village, avec le Père Noël s'il-vous-plaît... ;
- et dégustation de marrons chauds !

Cette année, pour que ce moment de partage soit aussi celui de la solidarité envers les malades atteints de maladies génétiques rares, la commune associe cet événement à celui du Téléthon avec la vente d'objets Téléthon et, par ailleurs, la collecte de téléphones portables usagés à recycler.



Chapelle-Royale

BOUGE

La Clique propose des cours de solfège



Depuis 1923, l'association *La Clique* rassemble des musiciens amateurs et passionnés guidés par M. Didier Masson. Actuellement, elle est composée de 6 tambours, une grosse caisse, 5 trompettes et 4 clairons.

Les répétitions musicales ont lieu tous les vendredis (hors périodes scolaires), à la salle des fêtes, de 21h à 22h.

Depuis le mois de septembre, *La Clique*, grâce à l'intervention bénévole de M. Blanchard, propose des cours de solfège gratuits. Ces cours sont ouverts à tous, enfants comme adultes. Ils se déroulent juste avant les répétitions, le vendredi de 20h à 21h, à la salle des fêtes.

La fanfare intervient au cours des défilés pour les cérémonies officielles à Chapelle-Royale et à la Bazouche-Gouet. Elle participe aux fêtes de la musique et de la Saint-Jean de Chapelle-Royale.

La Clique est ouverte à tous : si vous voulez apprendre, jouer, participer, vous êtes les bienvenus dans la joyeuse bande des musiciens à chemise rouge et à casquette !

Contact : M. Masson au 02 37 49 30 79.

Poussez la porte, l'église de Chapelle-Royale se visite tous les jours de l'année !



© Photo Philippe Lebel.

C'est assez rare de nos jours, pour le noter et en profiter ! En effet, grâce au dévouement de M. Toury, l'église est ouverte tous les jours de l'année, de 9h à 18h. Chaque année, à l'occasion de la journée du Patrimoine au mois d'octobre, Mme Toury assure une visite commentée de l'édifice. La visite est possible le reste de l'année sur rendez-vous uniquement.

Un livre d'or, déposé à l'intérieur de l'église, recueille les impressions et commentaires des visiteurs et des fidèles.

Nouveauté 2013

Un éclairage de tous les vitraux de l'église, placé à l'intérieur de celle-ci, va être installé ce qui permettra aux passants de les admirer de la rue dès la tombée de la nuit.

Vous aimez jouer aux tarots et vous divertir ?

Et vous avez au moins 60 ans ? Le Club du 3^e Age vous donne rendez-vous un mercredi après-midi sur deux dans la salle Reine-Bathilde de la Mairie. Venez retrouver la vingtaine de membres déjà adhérents : plus on est, mieux c'est !

Contact : Simone Aveline au 02 37 49 20 13.

Agenda 2013

9 février : soirée « Fruits de mer » organisée par *La Clique*.

Février : spectacle avec « Axel Dorsay » mentaliste-magicien.

5 mai : randonnée pédestre organisée par l'Amicale des Anciens Élèves.

7 juillet : brocante organisée par l'Amicale des Anciens Élèves.

13 juillet : soirée « Paëlla », feu d'artifice et bal populaire organisés par la municipalité.

30 novembre : soirée « Choucroute » organisée par l'Amicale des Anciens Élèves.

1^{er} décembre : marché de Noël organisé par la municipalité.

Retour en images

La Capellarienne : le rendez-vous des marcheurs

Pour la 2^e année, l'Amicale des Anciens Élèves de Chapelle-Royale a organisé « La Capellarienne », une randonnée pédestre et VTT.

Cette année, le rendez-vous était donné le dimanche 13 mai à 8h.

3 circuits pédestres étaient proposés : 7, 15 et 20 km. Le circuit VTT était quant à lui de 30 km.

A partir de 12h30, un repas campagnard animé par les 11 musiciens de l'orchestre Seventy Two Jazz était servi à la salle des fêtes, lieu de départ et d'arrivée des 60 participants.

A savoir

L'Amicale des Anciens Élèves existe depuis 1931. Elle était alors animée par les instituteurs du village. Aujourd'hui, elle compte une vingtaine d'adhérents, tous Capellariens d'un temps, parfois exilés dans d'autres régions mais toujours fidèles, présents et actifs. Pour que les rendez-vous organisés par l'Amicale perdurent, la participation et l'énergie de tous sont nécessaires !

Contact : M. Bernard Seigneuret au 02 37 49 20 19.

Concert de cuivres dans l'église

Dans le cadre des Scènes Euréliennes*, le soir du 22 juin, le quatuor Éole s'est produit dans l'église de Chapelle-Royale, décorée pour la circonstance par Mme Christiane Toury.

Avec un répertoire riche et varié (de la Renaissance au Baroque, en passant par le classique et des originales), le quatuor (une trompette, un trombone ténor, un trombone basse et un tuba en fa) a offert au public un concert d'une qualité musicale « qui n'a pas manqué d'air » !.

* Spectacle gratuit proposé par le Conseil Général d'Eure-et-Loir.



Brocante au village le 1^{er} juillet 2012

70 exposants ont choisi Chapelle-Royale pour vendre leurs trésors. Les visiteurs et les acheteurs ont été nombreux à leur rendre visite. C'était à nouveau un succès cette 10^e brocante organisée toujours par l'Amicale des Anciens Élèves. Et une fois de plus, elle s'est déroulée sous le soleil !

A noter dès à présent : la prochaine brocante prévue le 7 juillet 2013.



Le 29 septembre, à la salle des fêtes, on a ri avec Alain Posture !

Chapelle-Royale a eu la chance de programmer le dernier spectacle d'Alain Posture, comique belge de talent. Une opportunité exceptionnelle pour notre petite commune.

Dans *Le futur est de retour*, Alain Posture proposait un petit voyage dans le temps : un voyage entre hier, aujourd'hui et demain, au travers des nouveaux paramètres qui régissent notre « sacro-sainte société ». La crise est mondiale ! Imitations, sketches et fous rires étaient au programme !

Ce spectacle est le premier du genre à Chapelle-Royale. Il a ouvert la voie à une programmation de spectacles. Un prochain rendez-vous est prévu fin janvier/début février, cette fois-ci ce sera de la magie avec « Axel Dorsay », mentaliste magicien.

Contact : Gigi au 06 11 86 88 52/ 09 64 16 71 13.

Journal d'information de la commune de Chapelle-Royale

Directeur de publication : Thomas Blonsky

Rédaction-conception : Hélène Duffay www.ecrireetdire.com

Mise en page, impression : Echo de Brou - Tél. 02 37 47 00 52

Dépôt légal n° 582 - Novembre 2012 - Photos : Jean Dionnet

Ne pas jeter sur la voie publique - www.chapelle-royale.fr